



**EXTRAIT DE PROCES-VERBAL
CONSEIL ACADEMIQUE PLENIER
DU 2 FEVRIER 2021
(Webconférence)**

Le Conseil académique de l'Université des Antilles, dans sa séance du 2 février 2021, sous la présidence de Monsieur le Professeur Eustase JANKY, Président de l'Université des Antilles,

Vu le livre VII du Code de l'Education,
Vu les statuts de l'Université des Antilles,

a délibéré :

Objet : Ouverture au recrutement de l'emploi PR n°0328 (pôle Martinique)

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Président de l'Université demande aux membres du Conseil académique de procéder au vote.

Il est demandé au Conseil académique de se prononcer sur la proposition d'ouverture au recrutement de l'emploi de professeur des universités n°0328 en section 01.

Résultat du vote	<i>Nombre de membres</i>	57
	Nombre de membres présents ou représentés	37
	Ne prend pas part au vote	1
	Abstention	3
	Contre	4
Avis : FAVORABLE	Pour	29

La proposition d'ouverture au recrutement de l'emploi de professeur des universités n°0328 a été approuvée à la majorité des membres du Conseil académique.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Pointe-à-Pitre, le 3 février 2021

Le Président de l'Université des Antilles



Pr Eustase JANKY

Pièce jointe : 1

CAMPAGNE EMPLOI EC 2021

Pôle	Composante	CNU demandée	Intitulé CNU	Corps	n° poste	Avis de laboratoire	Avis conseil département	Avis conseil de composante	Avis CTS	Avis conseil de pôle (29/01/2021)	Avis CAC Plénier du 02/02/2021
Martinique	FDE	01	Droit privé et sciences criminelles	PR	0328	FAVORABLE 10/11/20	FAVORABLE 07/01/21	FAVORABLE 12/01/21			FAVORABLE